

Budget fédéral 2025 : la FCCF rassurée par la prolongation de programmes d'aide en arts et en culture

Ottawa, le 4 novembre 2025 – La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est rassurée d'apprendre la **prolongation des programmes d'aide gouvernementaux** dans le secteur artistique et culturel annoncés ce soir dans le cadre du budget fédéral 2025. Ce budget reflète en partie les demandes de la FCCF pour les arts et la culture.

« Les artistes, les travailleuses et travailleurs culturels ainsi que les organismes culturels francophones partout au pays font un travail essentiel au cœur même de **l'identité et de la souveraineté culturelle canadienne**, déclare Nancy Juneau, présidente de la FCCF. Nous sommes soulagés de constater que le gouvernement canadien semble reconnaître **l'importance de l'économie créative** en maintenant les investissements consentis en 2024. »

Le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne génère annuellement plus de **5,83 milliards de dollars au produit intérieur brut** canadien, et représente plus de **36 000 travailleuses et travailleurs culturels, artistes et leaders artistiques**. Ce budget soutiendra les activités du secteur, garantes de la santé sociale, économique et culturelle de nos milieux.

Les recommandations de la FCCF entendues

Programmes d'aide au secteur – La FCCF salue la reconduction de plusieurs enveloppes d'aide temporaire au secteur artistique, un soutien essentiel à la vitalité culturelle et linguistique des communautés francophones. Parmi ces enveloppes, notons particulièrement celles du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, du Fonds de la musique du

Canada, de Téléfilm Canada, du Fonds des médias du Canada et du Fonds du Canada pour la présentation des arts. Elle souligne, de plus, l'octroi de nouvelles sommes à l'Office national du film du Canada pour la production et la diffusion de contenu canadien.

Augmentation du budget de Radio-Canada/CBC – La FCCF et son réseau accueillent aussi favorablement la nouvelle de l'augmentation budgétaire de 150 millions de dollars accordée à Radio-Canada/CBC. Elle salue la volonté du gouvernement de réaliser une étude sur la modernisation de son mandat, dans le but d'améliorer ses services et de renforcer son indépendance. Elle réitère du même souffle l'importance de voir cette institution publique remplir son mandat de manière optimale auprès des communautés francophones en situation minoritaire, en accord avec la *Loi sur les langues officielles* modernisée, qui renforce ses obligations.

Droit de suite pour les artistes – La FCCF apprécie la nouvelle de la modification à la *Loi sur le droit d'auteur* pour établir un droit de suite pour les artistes au Canada, une importante mesure pour que les artistes puissent profiter de futures ventes de leurs œuvres.

La FCCF reste vigilante

La FCCF est toutefois préoccupée par l'affectation du montant de 6 millions de dollars annoncé pour le **Conseil des arts du Canada**, et demandera au gouvernement de préciser ses intentions à ce sujet. Cette somme reste bien en deçà des attentes du secteur culturel canadien, qui a demandé collectivement des investissements de 140 millions de dollars pour cette institution fédérale.

Par ailleurs, la FCCF surveillera attentivement les développements quant aux compressions budgétaires. « La FCCF demeurera vigilante pour mieux comprendre comment l'exercice de **compressions budgétaires de 15 %** pourra affecter les ressources en langues officielles, notamment les fonds de base des organismes et l'accès de la francophonie aux programmes culturels », souligne Nancy Juneau, présidente de la FCCF.

La FCCF rappelle que le soutien aux mandats culturels des organismes en francophonie canadienne et acadienne est déterminant de l'accès des citoyennes et des citoyens à leur culture, et du développement artistique dans toutes les régions du Canada et dans toutes les disciplines.

La Fédération culturelle canadienne-française

Depuis plus de 40 ans, la [Fédération culturelle canadienne-française](#) (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien. Basée à Ottawa, elle est l'unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays. Elle compte 22 membres investis à travers le Canada : 14 organismes provinciaux et territoriaux, 7 organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre, et un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène. La FCCF est porteuse des grands projets [PassepART](#), [ImmersART](#), [La ruchée](#), [L'accélérateur TADA](#) et [La bande numérique](#).

– 30 –

Entrevues

Nancy Juneau, présidente de la FCCF, est disponible pour des entrevues.

Source

Josiane Roulez

Directrice des communications

Fédération culturelle canadienne-française

communications@fccf.ca